



LIGUE DE SOCCER MINEUR DE LA MONTÉRÉGIE

Code d'éthique

Pour que le soccer demeure un jeu et que tous les acteurs gravitant autour de la ligue vivent dans un climat sain et agréable, les responsables de la Ligue de soccer mineur de la Montérégie (LSMM) ont adopté une politique avec des règles simples. Les activités de la ligue visent le bien être et l'épanouissement des participants bien avant la performance et la victoire.

Code d'éthique du joueur

- Jouer pour s'amuser avant tout.
- Connaître et respecter les règles du jeu.
- Éviter toute forme de violence (à caractère physique, sexuel, raciste, sexiste ou discriminatoire) envers les entraîneurs, les arbitres, les autres joueurs, les spectateurs et les responsables de la LSMM.
- Reconnaître la victoire de l'adversaire et accepter la défaite dans la dignité.
- Reconnaître le droit à l'erreur des arbitres et respecter leurs décisions.
- Être ponctuel et aviser un responsable en cas d'absence.
- Respecter les décisions de l'entraîneur.

Code d'éthique du parent

- Encourager son enfant à jouer pour le plaisir, respecter ses limites et agir en tant que modèle.
- Éviter toute forme de violence (à caractère physique, sexuel, raciste, sexiste ou discriminatoire) envers les entraîneurs, les arbitres, les autres joueurs, les spectateurs et les responsables de la LSMM.
- Reconnaître le droit à l'erreur des arbitres et respecter leurs décisions.
- Reconnaître que l'entraîneur est le seul à diriger lors des pratiques et parties. Les parents doivent se trouver dans les estrades.



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

La Ligue de soccer mineur de la Montérégie s'engage à fournir un environnement de jeu empreint d'humanisme, de civisme et de respect. Tous manquements au code d'éthique sera porté devant le comité d'éthique.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU CODE D'ÉTHIQUE ET JE M'ENGAGE À LE RESPECTER

À _____ (municipalité) ce _____ (date)

Signature des parents : _____

Signature du joueur : _____



LIGUE DE SOCCER MINEUR DE LA MONTÉRÉGIE

Code d'éthique

Code d'éthique de l'entraîneur

- Entraîner et éduquer ses joueurs d'une façon positive en leur donnant les mêmes chances de développer leurs habiletés, leur confiance et leur estime de soi dans le plaisir du jeu avant la compétition et dans le respect de leurs capacités.
- Connaître et faire respecter les règles du jeu.
- Éviter toute forme de violence (à caractère physique, sexuel, raciste, sexiste ou discriminatoire) envers les entraîneurs, les arbitres, les autres joueurs, les spectateurs et les responsables de la LSMM. Se rappeler que l'entraîneur est un modèle pour tous.
- Reconnaître la victoire de l'adversaire et accepter la défaite dans la dignité.
- Reconnaître le droit à l'erreur des arbitres, respecter leur décision et nous recommandons une discussion conviviale avec eux à la fin de partie afin de valider les règlements.
- Être ponctuel et préparé lors des pratiques et parties.



DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

La Ligue de soccer mineur de la Montérégie s'engage à fournir un environnement de jeu empreint d'humanisme, de civisme et de respect. Tous manquements au code d'éthique sera porté devant le comité d'éthique.

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU CODE D'ÉTHIQUE ET JE M'ENGAGE À LE RESPECTER

Signature de l'entraîneur : _____

À _____ (municipalité) ce _____ (date)